

Info DP FERRAGE



Question: la CFDT demande la cartographie des postes dit ""FROID"" ouvrant le droit à une veste chaude car cela ne peut pas rester aléatoire au bon vouloir des responsables ?

Réponse : la démarche d'identification des postes dit "froid" est sous la responsabilité des RG, la cartographie est en cours.

Commentaire : avec la polyvalence c'est un blouson pour chaque salarié sans exception.

Question: Problème persistant du chauffage aux ouvriers T8. Pour rappel, les chauffages d'appoint ne peuvent être que provisoires (toxicité !).

Réponse : Problème partiellement résolu depuis la remise en fonction du chauffage (à voir pour le problème de SAS). Nous prenons en compte la problématique liée au SAS du T2P.

Commentaire : cela fait plusieurs semaines que vos délégués alertent la hiérarchie sur ce problème. À la demande de la CFDT, la direction doit venir se rendre compte par elle-même de la situation.

Question: quels sont les critères retenus pour le choix d'attribution d'un bon d'achat ou de 31 euros pour les déclics ?

Réponse : les critères retenus sont les suivants : Bons d'achat --> ce qui est en relation avec le 5S, le zoning et la mise en forme. 31 euros --> aménagement de postes, diminution des coûts, fiabilité, qualité C'est le RU qui valorise en fonction de ces critères.

Commentaire : encore des économies sur le dos des salariés cela faisait longtemps que nous n'avions plus de bon d'achat. A signaler que les déclics concernant la sécurité sont également récompensés par 31 euros.



Question : Médailles du travail - quelle est la procédure pour récupérer les différents justificatifs de travail si les entreprises ou les derniers patrons ont disparus ?

Réponse : Il faut établir une attestation sur l'honneur avec 2 témoins et la faire valider par la Mairie de sa commune de résidence

Info DP FERRAGE

Question : Date de la prochaine formation CI pour les CMI ?

Réponse : Il n'y a pas de formation CI prévue pour 2015

Commentaire : la question était « quelle est la date de la prochaine formation ? »

Nous la reposerons en janvier 2016 ; en espérant que les formations reprendront.

Question : Comment l'évaluation SCOP prend-t-elle en compte les éléments non réalisés par le secteur ou la tournée? Exemple: l'équipe de nuit qui ne réalise pas d'arrêt maintenance.

Réponse : Disposition prise en compte dans l'évaluation SCOP. Si le salarié n'est pas en mesure de réaliser une action, cette dernière est neutralisée.

Commentaire : lors de vos entretiens annuels n'oubliez pas de faire remarquer toute situation anormale et surtout faites vos demandes (formation et autres). En cas de désaccord avec le résultat de votre entretien, faites appel à vos délégués.



Question : M30 vestiaire femmes - la CFDT demande l'installation de sèche-cheveux comme dans les autres vestiaires.

Réponse : la durée de mise en place des sèche-cheveux au Ferrage étant d'une 1/2 journée, nous n'en mettrons plus.

Commentaire : la CFDT est bien consciente des problèmes d'incivilité mais les salariés honnêtes ne doivent pas être punis pour les autres. Il suffirait de renforcer la sécurité et de rajouter des tours de visites dans les vestiaires.

Question : Même s'il n'y a pas de changement depuis l'année dernière, la CFDT demande la cartographie des sondes d'ambiance ainsi que leurs fonctions ? (question déjà posée en octobre).

Réponse : à votre disposition auprès du pilote environnement.

Commentaire : Il est dommage qu'il ait fallu deux réunions DP pour avoir une réponse positive à cette question ... la CFDT fera un tour d'inspection de ces sondes.

... JE ME SYNDIQUE À LA

On a tous une bonne raison de rejoindre la CFDT



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS